

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1930)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Fig. 8. — Pont sur la Dembica, près de Wislok, miné par les Autrichiens (1915).

mais la réparation occasionne alors des dépenses énormes. Au commencement de la guerre, en se basant encore sur des considérations du temps de paix, on n'employait pas volontiers les matériaux provenant des constructions en fer qui avaient été détruites à la mine ; mais plus tard, comme le matériel se faisait toujours plus rare, on se montra moins difficile et on utilisa dans la plus large mesure possible les parties intactes des ponts effondrés. Les défauts internes et cachés de ces pièces consistent généralement en trous de rivets ovalisés et en rivets partiellement cisailés. On a pu aussi constater que les vieux treillis multiples étaient plus difficiles à miner que le treillis moderne à diagonales simples. Un pont à Pont-à-Vendin par exemple, fut franchi par des trains quoique une membrure supérieure eût sauté.

(A suivre.)

Concours d'idées pour la construction d'une piscine communale à La Chaux-de-Fonds.

(Suite et fin.¹)

Projet devise « Eau ». Plans clairs et condensés. Cependant les locaux autour de la piscine sont trop dispersés. La relation entre le hall et le tea-room est très heureuse. Il n'en n'est pas de même de celle entre le hall et la piscine, qui est mauvaise. L'entrée n'est pas assez caractérisée. L'auteur n'a pas compris le fonctionnement des services de nettoyage ; ceux-ci sont trop nombreux, et difficiles à contrôler. Les bains turcs sont trop loin du hall d'entrée. L'éclairage par terrasse n'est pas recommandable pour le climat de la Chaux-de-Fonds. L'arrivée de l'escalier au premier étage n'est pas heureuse et ne correspond pas au développement du hall d'entrée. La disposition du solarium est très bonne. Les façades expriment bien les plans, comme volume, mais sont trop sommaires.

Le jury décide de classer en premier rang le projet « Sirènes » dont les qualités sont nettement supérieures à celles des autres projets.

Il décide ensuite de classer en deuxième rang, ex aequo, les projets « Eau », « Cube 23560 » et « Ciao ».

Le jury répartit la somme de 7500 fr. mise à sa disposition, de la façon suivante : premier prix, 4500 fr., deuxième prix ex aequo, chacun 1000 fr.

¹ Voir *Bulletin Technique* du 8 février 1930, page 33.

L'ouverture des enveloppes cachetées fait connaître les auteurs des projets, qui sont :

Premier prix, projet « Sirènes », M. A. Hausamann, architecte à la Chaux-de-Fonds ;

Deuxièmes prix ex aequo : projet « Eau », M. Edmond Boitel, architecte à Colombier ; projet « Cube 23560 », M. Jean Crivelli, architecte. à La Chaux-de-Fonds ; projet « Ciao », MM. Bosset et Martin, architectes, à Neuchâtel.

Le jury en terminant ses travaux, recommande au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, de confier l'étude des plans définitifs et la direction des travaux, à l'auteur du projet classé en premier rang.

La Chaux-de-Fonds,
le 14 novembre 1929.

Pont d'essai des Chemins de fer fédéraux soudé complètement à l'arc électrique.

Dans la nuit du 9 au 10 décembre 1929 les Chemins de fer fédéraux ont mis en service sur la ligne de Bienne à La Chaux-de-Fonds, en dessous du « Jägerstein » à Bienne, une construction métallique soudée complètement à l'arc électrique, représentant deux paires de longérons normaux, porteurs de la voie, une entretoise normale d'un pont à simple voie de grande portée, un panneau en treillis d'une poutre principale et les contreventements accessoires, le tout adapté aux surcharges effectives en circulation sur cette ligne. Cette construction, due à l'initiative du Chef de la Section des ponts près la Direction générale des C. F. F. à Berne, M. A. Bühler, ingénieur, est destinée à l'étude de longue durée des soudures électriques soumises aux chocs provoqués par le passage des trains en pleine vitesse (60 km). Afin de prévenir toute alarme au sujet de la sécurité de l'ouvrage qui pourrait se produire parmi les voyageurs devant circuler sur ce pont, nous n'omettons pas de dire que, naturellement, toutes les précautions ont été prises pour préserver les trains de tout danger si une détérioration quelconque devait se produire dans les assemblages soudés du pont.

La construction a été conçue, étudiée et exécutée complètement par la S. A. des Ateliers de constructions métalliques C. Wolf et Cie, à Nidau, qui y a appliqué strictement le principe de la soudure bout-à-bout, seul

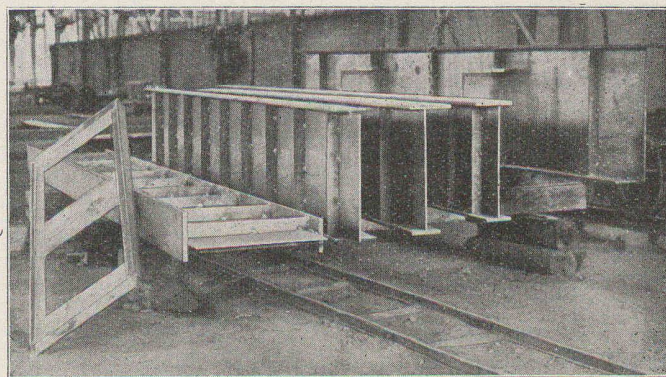
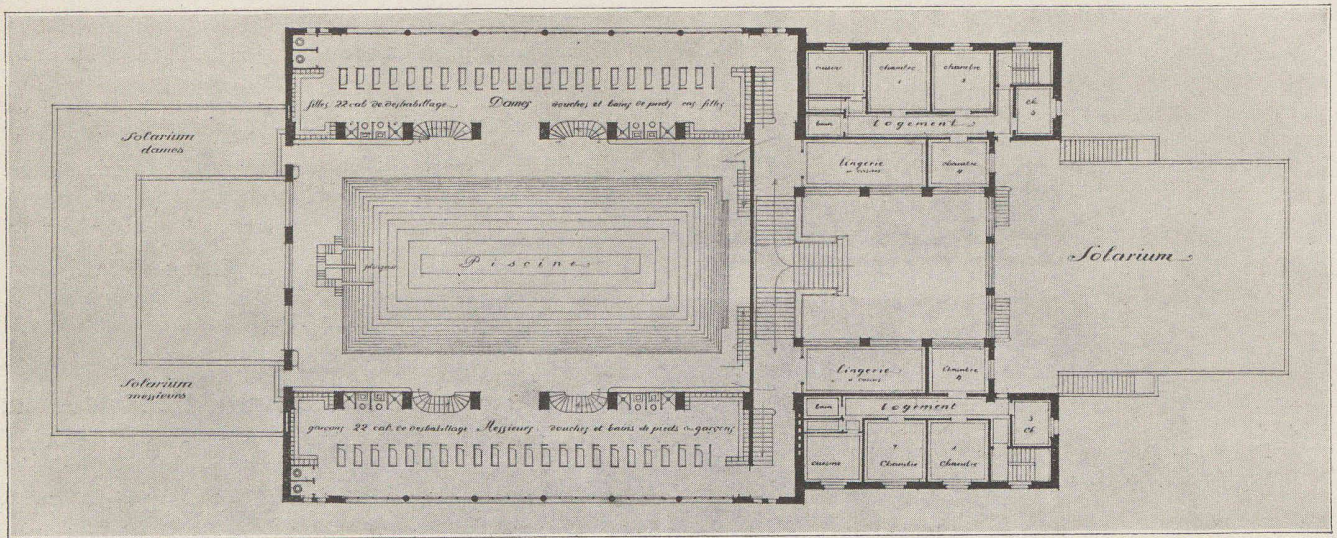
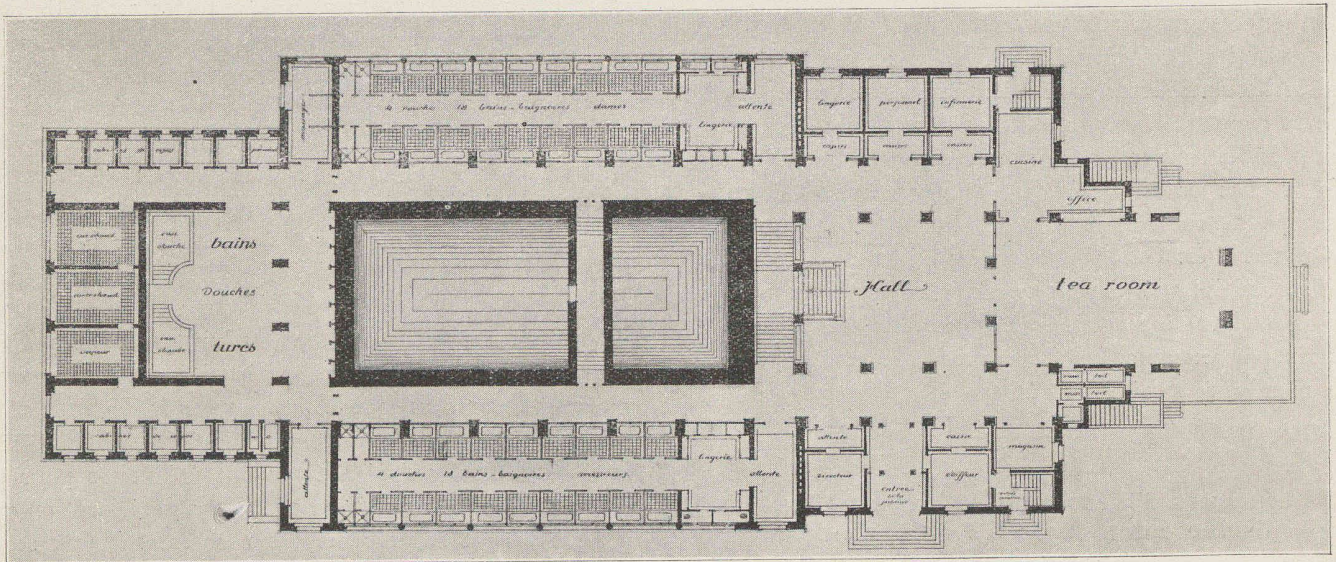


Fig. 1. — Le pont en cours d'exécution, à l'atelier.

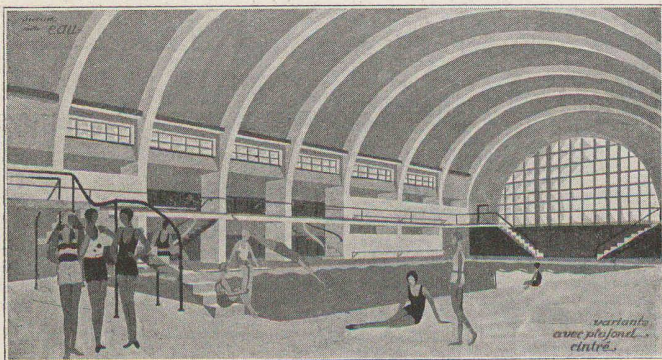
CONCOURS POUR UNE PISCINE COMMUNALE, A LA CHAUX-DE-FONDS



Plan du 1^{er} étage. — 1 : 500.



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 500.



Variante avec plafond cintré.

II^e prix *ex æquo*, projet «Eau» de M. Edm. Boitel, architecte, à Colombier.

principe qui, à son avis, garantit l'économie de matériel qu'on est en droit d'escompter de ce nouveau procédé de construction. A part deux profils en T et un profil cornière, appliqués aux éléments secondaires (contreventements), tous les éléments portants sont formés de tôles et de larges plats de 10 à 25 mm d'épaisseur. Un examen, même sommaire, de l'ouvrage démontre l'extrême simplicité de tous les assemblages. Afin d'obtenir un résultat décisif, le calcul statique est basé sur les surcharges effectives appelées à circuler sur ce pont et non sur les charges fictives des prescriptions actuellement en vigueur qui offrent une large marge de sécurité par rapport aux surcharges effectives en circulation. Pour l'étude des soudures proprement dites, la Maison Wolf s'est entendue avec la Société Quasi-Arc de Londres qui